



Société anonyme à conseil d'administration au capital de 22.466.882 euros
Siège social : 2 rue Paul Sabatier
22300 Lannion
970 202 719 RCS Saint-Brieuc

(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions effectuées au profit des salariés et mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2023 a, aux termes de sa 25^{ème} résolution, autorisé le Conseil d'administration, à procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225- 197-2 du Code de commerce, dans la limite d'un plafond représentant 10% du capital social de la Société existant à la date de décision d'attribution.

Nous vous informons que le Conseil d'administration de la société n'a pas fait usage de l'autorisation précitée au cours de l'exercice 2023.

Le Conseil d'administration